



Vivre à Corneilla

de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • AOÛT 2017

Sommaire

■ Édito	P 1
■ Budget	P 2/3/4
■ Environnement	P 5/6/7
■ Travaux	P 8/9/10
■ Festivités	P 11
■ Ecole	P 12/13
■ Jeunesse	P 14/15
■ Associations	P 16/17/18
■ Mémoire	P 19
■ Sport	P 20/21/22
■ Citoyenneté	P 23/24
■ Infos Mairie	P 25/26/27
■ Si Corneilla m'était conté ...	P 28

- Directeur de la Publication :
Gislène BELTRAN CHARRE

- Responsable du Bulletin Municipal :
Thérèse SALAMONE

- Coordination du Bulletin Municipal :
Maria PEYRE



Mairie :
1, rue de la poste
Tél. : 04 68 57 34 25
Fax : 04 68 57 23 01
www.corneilla-la-riviere.fr

Le 14 juillet est notre fête nationale, une grande fête populaire, pleine de musique, de danses, de chants et de feux d'artifices. Fête qui symbolise l'abolition de la royauté, Fête nationale qui nous permet de rappeler le grand souffle de Liberté, le nécessaire besoin d'égalité et de fraternité, valeurs autour desquelles la République s'est édifiée.

La liberté a été définie dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789 comme «*consistant à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui...*».

Nelson Mandela disait très justement «*Nous ne sommes pas encore libres, nous avons seulement atteint la liberté d'être libres*».

La recherche d'une plus grande Égalité a été le rêve de tous les êtres épris de Justice, une égalité qui n'est pas synonyme d'uniformité, mais qui signifie la possibilité pour chacun de s'affirmer avec les mêmes chances que l'autre. «*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* »

La Fraternité, enfin est une obligation morale : c'est l'amour de l'autre, l'acceptation de ses idées, la haine du sectarisme, le droit à la différence, le refus de l'intolérance, le rejet des intégrismes, la dénonciation des égoïsmes. L'esprit de fraternité sous sa forme moderne c'est la solidarité qui anime les associations, les bénévoles, l'élan de partage et d'implication d'un groupe de personnes unies dans un intérêt commun.

Ainsi a été créé un état de droit, qui est aussi un état de devoir.

Devoir de mémoire. Devoir d'exemplarité.

Alors, aujourd'hui, que faisons-nous de ces grands principes ? Lorsque l'actualité nous montre à travers le monde la souffrance, la violence, la guerre, la détresse, la misère, l'abandon. Lorsque l'actualité nous montre (à l'échelle du village) : les malveillances, les querelles, les actes d'incivilité, la méchanceté, la calomnie, la désinformation, quel poison certains se réjouissent-ils de diffuser dans la vie publique ?

Je me permets une citation de Léon Blum à ce sujet : «*Une fois versé [ce poison] continue d'agir quoiqu'on fasse dans le cerveau des indifférents. On juge superflu de vérifier, de contrôler, en dépit de l'absurdité parfois criante. On écoute et on répète sans se rendre compte que la curiosité et le bavardage touchent de bien près à la médisance, que la médisance touche de bien près à la calomnie et que celui qui publie ainsi la calomnie devient un complice involontaire du calomniateur.*»

Le mot «*république* » provient du latin «*res publica* » qui signifie au sens propre «*chose publique* » et désigne l'intérêt général, puis le gouvernement et enfin l'État. C'est donc un principe qui postule que l'intérêt général doit être défendu contre les intérêts privés. Malheureusement, à tous les niveaux, déjà à l'échelle du village et dans tous les échelons ce principe n'est pas respecté, comme nous avons pu le constater ces derniers mois.

La république est une richesse qui mérite que l'on se batte pour la conserver, pour l'enrichir, pour l'enraciner, pour la renouveler. La république c'est l'exigence d'égalité, de laïcité, et donc du respect des différences dans un cadre commun fait de valeurs, de lois, et de règles éthiques.

Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Unissons nos forces et notre énergie, n'oublions pas les principes fondamentaux de notre république et transmettons ces valeurs à nos enfants, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, qui ne doivent pas être que des mots mais des principes vivants au quotidien.

Rien n'est jamais acquis ; c'est une quête et un combat permanent. Il est urgent de régénérer ces valeurs, ces principes et de leur donner tout le sens qu'ils méritent dans la société.

Bonne vacances à tous.
Gislène BELTRAN CHARRE

Après avoir approuvé les résultats budgétaires de l'année 2016, et comme chaque année avant la mi-avril, le conseil municipal s'est réuni pour discuter et approuver le budget communal ainsi que le budget de la régie eau assainissement 2017. Résultat d'un travail de plusieurs mois, ce vote entérine notamment la

réduction annuelle des dotations de l'État. L'objectif est toujours de faire à l'identique voire mieux que l'année précédente avec moins de recettes, les taux d'imposition n'ayant pas augmenté depuis 12 ans. Seules les bases d'imposition, sur lesquelles la commune n'a pas de prises, évoluent annuellement.

Budget Principal

LES RESULTATS DE L'ANNEE 2016 ECOULÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Fonctionnement 2016

Recettes : 1 543 654,62 € Dépenses : 1 328 125,05 €
SOLDE : **EXCÉDENT DE 215 529,57 €**

Investissement 2016

Recettes : 516 399,39 € Dépenses : 575 384,54 €
SOLDE : **DÉFICIT DE 58 985,15 €**

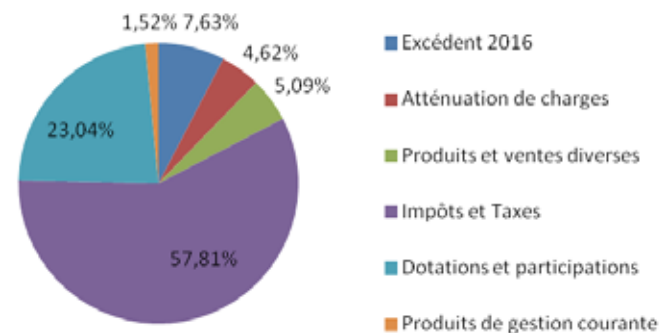
LES RÉALISATIONS 2016 EN INVESTISSEMENT :

- Goudronnage de rues
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la Maison Falguès
- Réhabilitation de l'intérieur de la mairie - Achat banque d'accueil mairie
- Porte coupe-vent à l'Espace Força Réal
- Rénovation de l'éclairage public
- Rue Neuve : Réfection de la voirie, de l'éclairage public et du réseau téléphonique
- Achat de terrain à coté de l'Espace Força Réal
- Achat matériel cuisine salle voûtée
- Achat matériel au service technique et mairie
- Achats logiciel cimetière, site internet
- Achat logiciel transmission des actes en préfecture.

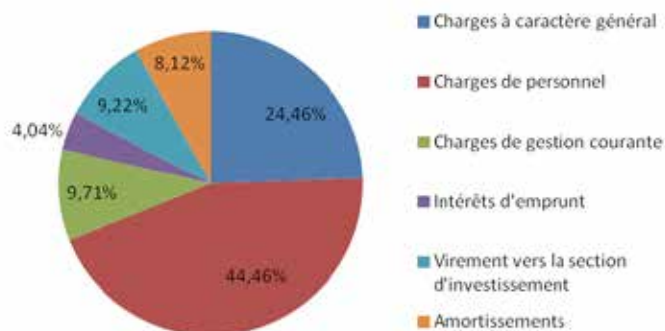


LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 2017

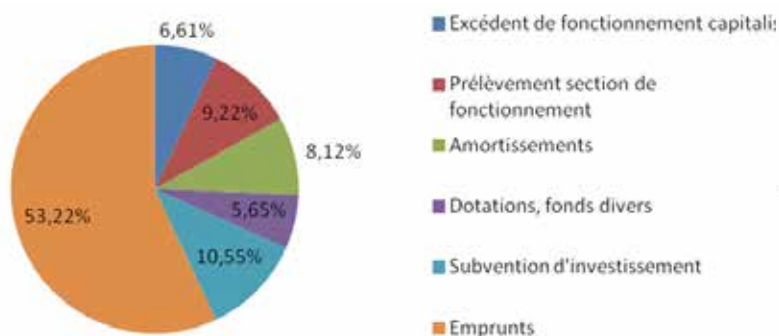
Recettes de Fonctionnement 2017 : 1 513 741,33 €



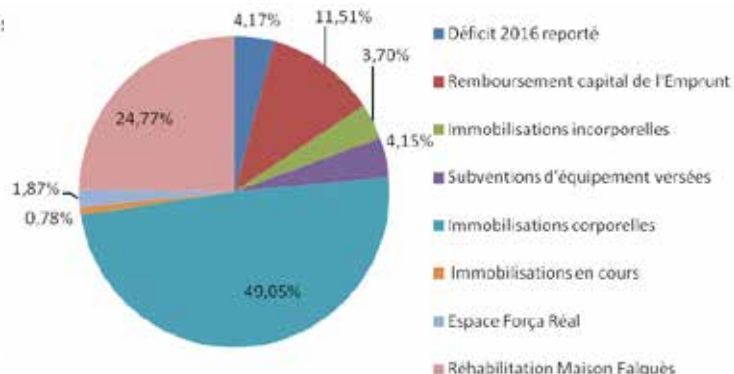
Dépenses de Fonctionnement 2017 : 1 513 741,33 €



Recettes d'Investissement 2017 : 1 413 273,41 €



Dépenses d'investissements 2017 : 1 413 273,41 €



LES PROJETS DE RÉALISATION EN INVESTISSEMENT POUR 2017 :

Travaux

- Goudronnage de rues
- Finalisation réhabilitation de la Maison Falqués
- Skate Park
- Extension du réseau d'éclairage public au chemin d'Estagel
- Rénovation de l'éclairage public à la Rue du stade
- Eclairage public chemin du Padraga
- Réaménagement de la Rue du stade
- Finalisation chantier Rue Neuve
- Cloche civile
- Réfection haut-parleurs complémentaires
- Vidéo protection entrées du village

Études

- Étude du PLU

Achats

- Achat Maison D'AX
- Achat matériel informatique mairie
- Réinstallation progiciels
- Achat classe mobile école
- Achat matériel au service technique
- Achat matériel cuisine Espace Força Réal
- Achat d'une nouvelle benne suite au vol du 15/07/2016

Depuis quelques années, l'excédent de fonctionnement oscille de 300 000€ il y a trois ans, à 250 000€ aujourd'hui, puisque nous avons perdu 50 000€ de dotations de l'État. C'est la clé d'un budget bien équilibré sur les dépenses courantes, et qui nous permet d'investir sur des projets de rénovation mais aussi d'emprunter pour investir dans des projets structurants. Notre action se fonde sur un respect de tous les ratios financiers obligatoires tout en privilégiant les gros projets.

Nous réhabilitons, chaque année, des rues soit par du goudronnage, soit par de l'éclairage public, soit par des réseaux d'eau et d'assainissement. Travaux importants qui consolident l'existant mais qui n'apportent pas de la nouveauté. Il en est de même pour tous les achats de matériel, de peintures, d'informatique, de terrain, de logiciels....

Par contre, des projets structurants pour la commune sont plus visibles comme la réfection complète de la rue neuve (réseaux eau et assainissement, pluvial, éclairage

public, téléphone), et viendra en fin d'année le début de la route départementale ainsi que la voirie de la rue du stade.

Quant aux bâtiments, c'est l'entretien classique, mais c'est aussi la maison «Falqués» terminée avec deux appartements et un bureau pour le centre communal d'action sociale, et l'achat de la maison « d'AX », qui n'était pas prévu mais qui a été l'opportunité de l'année pour enrichir la commune d'un bien historique.

Nous avons dû aller vite, et évidemment, tous les élus n'ont pas pu visiter, vu les disponibilités du propriétaire et des élus, car bien sûr cela ne peut se visiter en catimini, sans l'accord du propriétaire. Par contre, certains ont visité à plusieurs reprises cette maison, avec le service des domaines, un architecte, un économiste, un architecte des bâtiments de France, et la fondation du patrimoine qui nous aidera à mettre en valeur cette maison seigneuriale qui a un **TRÈS GROS POTENTIEL ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE CONFIRMÉ PAR LES BÂTIMENTS DE FRANCE.**

Cet achat est contesté par certains, mais applaudi par beaucoup d'autres.

POURQUOI CET ACHAT ?

Déjà pour son histoire (voir si corneilla m'était conté), son emplacement, entre la mairie et l'église et au cœur historique du village. Cette maison complétera et harmonisera les bâtiments communaux. Est-il utile de rappeler que toutes les municipalités, un jour ou l'autre réalisent des achats semblables pour enrichir la commune de son Histoire. De plus, pouvait-on laisser partir un bâtiment ayant accès à l'église par une chapelle et ayant des murs communs, puisqu'une partie est imbriquée dans l'église ?

Bien évidemment, nous allons vous mettre à contribution pour la réflexion de cette réhabilitation, tout en suivant la fondation du patrimoine, spécialiste en la matière, pour la conservation architecturale et réaliser un « centre » digne de l'avenir de notre commune.

Réforme en cours

La nouvelle réforme phare du gouvernement de Mr MACRON, préconise la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Si l'idée peut paraître de nature à aider la population la moins aisée, sa mise en place sera pour les collectivités territoriales, donc les mairies, un contrôle sur toutes nos recettes et toutes nos dépenses.

D'OÙ, MOINS D'AUTONOMIE DANS NOS CHOIX DES PROJETS. POURQUOI ?

- Pour Corneilla cela représente 358 000€ en moins sur le budget fonctionnement et son reversement vers la commune sera soumis à certaines conditions, que nous devrons appliquer comme la diminution du nombre d'employés communaux, si l'on en croit les annonces. En tout état de cause, moins de recettes, veut dire moins de services publics (le ramassage du vert, le balayage des rues, le goudronnage des rues....)
- La suppression, ou même simplement la diminution de ce reversement de l'impôt entrainera une diminution de l'excédent de fonctionnement qui nous permettait de réaliser les emprunts. Sans emprunt, plus de projets d'investissements structurants.



Budget Annexe Eau Assainissement

LES RESULTATS DE L'ANNEE 2016 ECOULEE EN QUELQUES CHIFFRES :

Fonctionnement 2016

Recettes : 480 278,94 € Dépenses : 262 598,19 €

SOLDE : EXCÉDENT DE 217 680,75 €

Investissement 2016

Recettes : 803 671,53 € Dépenses : 684 037,92 €

SOLDE : EXCÉDENT DE 119 633,61 €

LES RÉALISATIONS 2016 EN INVESTISSEMENT :

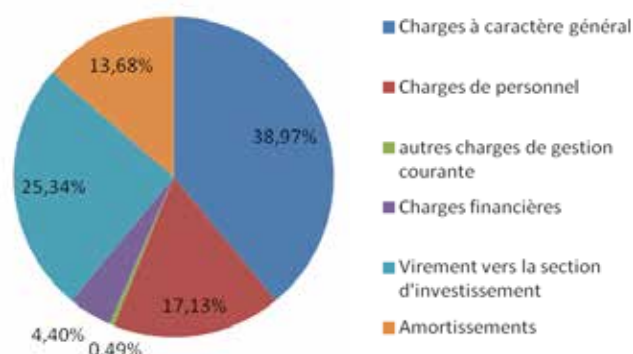
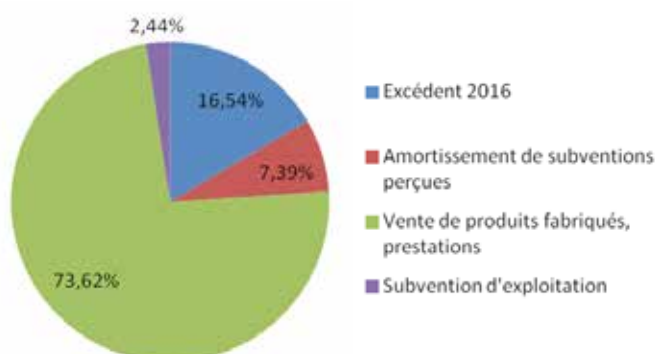
- ☒ Construction de deux lits de séchage des boues à la station d'épuration
- ☒ Rue Neuve : Réfection des réseaux humides
- ☒ Rue du Ruisseau : Réfection réseau d'adduction d'eau potable
- ☒ Maillage du réseau d'adduction d'eau potable entre la rue de ruisseau et la RD 614
- ☒ Acquisition d'une pompe pour le château d'eau



LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 2017 :

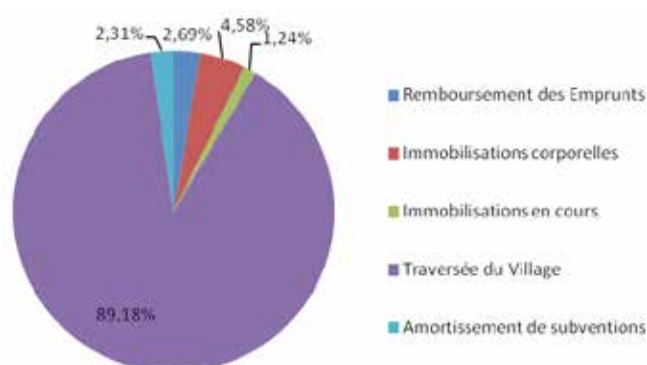
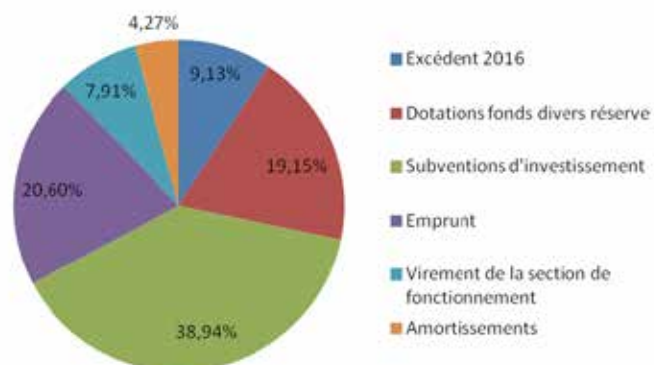
Recettes de Fonctionnement : 409 238,84 €

Dépenses de Fonctionnement : 409 238,84 €



Recettes d'investissement : 1 310 603,28 €

Dépenses d'investissement : 1 310 603,28 €



LES PROJETS DE RÉALISATION EN INVESTISSEMENT POUR 2017 :

- Finalisation de la réfection des réseaux humides Rue neuve et Rue de la Forge
- Réhabilitation (eaux usées, eau potable, eaux pluviales, aménagement voirie) de la traversée du village – Phases 1 et 2

Si la quantité de ces projets n'est pas importante, ces derniers représentent toutefois des sommes non négligeables, indispensables à la réduction des fuites d'eau potable afin de respecter les objectifs de rendement du réseau fixés par l'Agence de l'eau notamment.

PREVENTION DES INCENDIES

Perpignan, le 23 juin 2017

La préfecture appelle à la vigilance et au comportement citoyen :

MESSAGE AUX MAIRES

Le service départemental d'incendie et de secours met en place à partir de ce jour le dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies de végétations et forêts. Ce dispositif comprend une prévision du risque météorologique, une surveillance et une détection précoce de tout départ de feu et un engagement massif de moyens de secours sur les feux naissants.

La surveillance s'appuie notamment sur des tours de guet signalant toute fumée sur le département pour engagement des moyens de secours ainsi que des patrouilleurs au sein même des massifs.

Les mesures de prévention encadrées notamment par les arrêtés préfectoraux du 26 août 2013 portent sur l'emploi du feu, le débroussaillage, l'interdiction de circulation dans les massifs.

C'est pourquoi, il est indispensable de faire preuve de vigilance et, notamment, de rappeler à vos administrés l'interdiction d'entreprendre des travaux d'incinération de végétaux ou de débroussaillage par brûlage de parcelle.

Il est rappelé que le fait de causer un incendie volontairement est passible d'une peine de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. Causer un incendie, même involontairement, en laissant par exemple un mégot de cigarette s'embraser, est passible d'une peine de 1 an de prison et 15 000 euros d'amende. Ces peines peuvent être majorées en fonction des conséquences humaines et matérielles des incendies.



*La meilleure façon
de lutter contre les incendies...
C'est de ne pas en provoquer !*

**Soyons tous les acteurs de la sécurité des
forêts en évitant les pratiques à risques :**



**En période à risque, l'accès aux massifs forestiers est réglementé.
Renseignez-vous**



www.prevention-incendie66.com

04 68 38 12 05



Le canigou

Voici quelques années que nous sommes partie prenante en cotisant au syndicat Canigò grand site. Nous avons participé à de nombreuses réunions de travail concernant l'élaboration de la stratégie sur la protection du massif emblématique tout en favorisant l'économie locale de chaque vallée avec un leitmotiv « **le paysage est sacré, c'est notre force** ».

Il fallait donc élaborer un document cohérent avec la philosophie Canigò grand site afin de :

- partager une vision commune du territoire.
- gérer l'impact visuel des projets notamment énergétiques et urbains
- protéger l'intégralité paysagère des entités en proposant des itinéraires offrant une lecture qualitative du territoire
- garantir l'image emblématique depuis les points de vue remarquables.
- gérer l'évolution des milieux pour préserver les perspectives paysagères, les points de vue, les panoramas.
- améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire.
- préserver le charme des villages pittoresques.
- développer une économie locale en favorisant les circuits courts et la production locale.
- valoriser le réseau hydrographique (zones humides et les richesses associées).

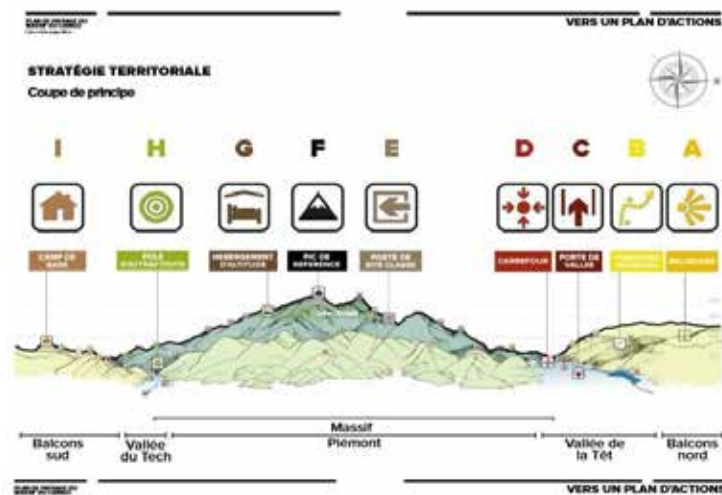


- rendre l'accès aux berges des rivières aux habitants et visiteurs

Dernièrement le plan paysages vient d'être diffusé à la presse. La stratégie est finalisée, la promotion des points remarquables en Co visibilité avec notre canigò est lancée. Tous ces points sont référencés sur des supports touristiques (cartes, site internet : montourducanigo.com).

Quelques cartes extraites du document plan paysage

Une
Signalétique
Commune
Sur tout
Le territoire
Canigò
grand site



Carte
Sur la
Stratégie
Territoriale
Présentant
l'offre axée
Sur les
deux vallées.



Dès 2014 la municipalité a pris conscience de l'importance pour notre village d'intégrer cette aventure axée sur les paysages. Contrairement à certains qui avaient du mal à s'identifier au Canigò (la montagne sacrée des catalans).

Nous avons organisé quelques visites du site de Força-Réal avec le Syndicat, avons répertorié les chemins de randonnées, avons contribué au développement des activités de plein air (vol libre, randonnées pédestres et équestres...) nous avons listé l'offre sur le logement touristique existant en 2014 et avons proposé un circuit avec un retour sur Milas par les berges de la Têt en traversant notre village.

Força-Réal est un écrin paysagé reconnu et référencé par l'offre touristique Canigò grand site, le tourisme vert se développe et notre territoire est propice à la randonnée familiale accessible à tous en toute sécurité directement connecté au village. Le vecteur touristique est tracé et porté par la dynamique Canigò grand site de France, il suffit d'y intégrer la volonté de chacun pour donner un élan supplémentaire au développement de notre économie locale.

Il ne faut pas rater cette opportunité, nous comptons sur votre investissement personnel pour augmenter la capacité du logement touristique et améliorer l'attractivité de notre beau village, riche de sa qualité de vie alimentée par le lien social porté par le monde associatif. Le bien vivre à Corneilla doit être le ressenti du touriste qui est le meilleur ambassadeur pour promouvoir notre village.



NOTRE VILLAGE EST BIEN RÉFÉRENCÉ SUR CETTE CARTE.

La porte d'entrée sur notre vallée est Millas facilement accessible par la nationale 116 et le train à 1€.

Sur cette carte nous y remarquons l'activité de plein air vol libre, la chapelle notre dame de Força-Réal, le belvédère ainsi que le massif de Força-Réal.

Marc Madine
Délégué à l'environnement

site : www.canigo-grandsite.fr



Aujourd'hui tout est réuni pour transformer notre engagement sur le développement touristique.

La maison Falquès, c'est fait !



Comme nous l'avions annoncé l'année dernière nous lançons les travaux de rénovation de la maison Falquès. Ils sont maintenant en voie d'achèvement, Ils seront terminés fin Juillet.

La rénovation a été menée rondement et de main de maître par l'Architecte Yannick Alba, et les entreprises choisies par la commission des marchés de la mairie.

Ils ont fait un travail de qualité, en respectant les délais fixés pour la livraison ainsi que les normes les plus modernes de construction.

Les différentes étapes de la rénovation ont été magnifiques à suivre, démolition totale de l'intérieur ce qui nous a permis d'admirer la technique et l'ingéniosité des premiers constructeurs. Nous n'avons conservé que « la carcasse » avec les poutres (des troncs d'arbres) consolidées quand même !

sommes, c'est une grande satisfaction de voir ainsi se réaliser parfaitement des projets étudiés également par les municipalités qui nous ont précédés, et qui n'avait pu les concrétiser pour tout un tas de raisons.

C'est une ancienne ministre de la culture qui disait « Participer à la restauration d'une œuvre, c'est avoir une relation privilégiée avec elle » je pense que c'est le sentiment de tous ceux qui ont contribué à cette magnifique restauration et modernisation.

Qu'en sera-t'il de la maison Dax que nous venons d'acheter ? Nous travaillons Madame le Maire en tête pour qu'il en soit de même !

Puis, il a été procédé à la rénovation progressive par les différents corps de métiers modernes tout aussi efficaces dans leur travail que les anciens.

Vous vous rappelez que nous souhaitions faire 2 appartements et des locaux pour le CCAS.

C'est maintenant chose faite, la Mairie pourra mettre très prochainement à la location 2 magnifiques appartements de 60m² (des demandes sont déjà parvenues en mairie).

Il y aura également des locaux réservés au CCAS et à la municipalité, avec climatisation.

Lors de l'inauguration toute la population sera invitée à visiter ces lieux.

Pour les élus que nous

Caméras de surveillance

Un autre dossier particulièrement suivi par la Mairie c'est celui des caméras de surveillance. Après avoir fait adopter à l'unanimité en Conseil Municipal le principe d'installation de caméras aux entrées de la commune. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de la gendarmerie concernée par l'étude technique. Le feu vert sur le positionnement et leur nombre (7) a été donné. La mairie a lancé une consultation d'appel d'offres afin de choisir l'entreprise spécialisée qui pourrait être retenue pour la réalisation de ces travaux d'une très grande technicité.

A cette commission dite « CAO » participe également un membre de l'opposition. Cette commission s'est prononcée à l'unanimité pour le choix d'une entreprise ayant de l'expérience dans ce domaine et ayant fait les mêmes installations dans d'autres communes du département. Ces travaux s'élèveront à la somme de 65 000 euros. La réalisation commencera dès les premiers jours de septembre !

Quant aux caméras de la Clave Verte tout le village sait que la mairie a défendu ce dossier bec et ongles jusque devant le Préfet avec l'aide d'un gendarme agréé par la préfecture et malheureusement les services préfectoraux ont refusé ce dossier, statistiques à l'appui, (très peu de vols, d'incivilités et de dépôt de plaintes) par rapport à d'autres villages.

Par ailleurs, tout le monde sait également qu'en ce qui concerne l'Espace Força Réal, le dossier a été accepté cette fois là par la préfecture et que nous disposons sur ce lieu de 17 caméras pour surveiller cet espace.

Alors là encore les glorieux anciens qui nous ont précédés avaient très justement analysé ce genre d'attitude par exemple Nietzsche disait : **"La croyance que rien ne change provient soit d'une mauvaise vue, soit d'une mauvaise foi, la première se corrige, la seconde se combat !!"**

Alain BERNARD,
Adjoint au Maire

Où en sont les HLM ?

CONTRAIREMENT À CE QU'ON PEUT LIRE ICI OU LÀ SOUS LA PLUME DE GENS CERTAINEMENT MAL INFORMÉS LES TRAVAUX DES HLM VONT BON TRAIN.



Les entreprises sélectionnées par le maître d'œuvre font un travail remarquable et la première tranche est déjà sortie de terre (14 logements de type villas) les murs sont déjà visibles, Ces logements seront livrés certainement à la rentrée 2018.



La 2^{ème} tranche est déjà également en préparation.

Toutes les semaines le Maire certains de ses adjoints et le responsable technique participent à la réunion de chantier hebdomadaire afin de préciser à l'architecte et aux entreprises les besoins et les desiderata de la commune.

On peut effectivement dire que le dossier des HLM est très suivi par la Mairie mais c'est peut être pas ce que voulait dire l'auteur de l'article incriminé .

Qui a dit : **"Calomniez calomniez il en restera toujours quelque chose !"** C'est Francis Bacon, Il n'est pas de Corneilla pourtant !!

Alain Bernard
Adjoint au Maire

En page 9 du Bulletin Municipal de janvier, je vous présentais mes vœux et des changements pour 2017. Or, ce fut un coup de balai général, je crois bien qu'il va continuer à d'autres niveaux. D'ailleurs ces diverses élections m'ont obligé à reporter mes commissions municipales pour cet automne.

Urbanisme

Nous pourrions évaluer précisément le R.N.U (Règlement National d'Urbanisme) en attente du nouveau P.L.U !? Ce règlement n'est pas un blocage, le développement peut continuer. Exemple : constructibilité de la zone centrale et des parcelles attenantes aux parties construites éventuellement et en accord avec la DDTM.

Agriculture

Des changements sur les déclarations concernent les agriculteurs. Je vous en informerai en commission et diffusion professionnelle. Les chemins ruraux c'est pratiquement 1,5 km de bicouche qui sera restauré : zones proximales et jonctions ont été favorisées.

D'autres améliorations en concassé se rajoutent.

Commerce-Artisanat

Le plan de circulation présenté en janvier 2017 est prêt. En attente d'une décision.

Cueillette D'olives

Actuellement aucun traitement contre la mouche n'est possible, interdiction des pesticides et le seul produit bio n'a pas encore la labellisation pour les zones urbanisées. Je vais me rapprocher de la Communauté de Communes Roussillon Conflent (CCRC) pour organiser la constitution de pièges en activité loisirs et la possibilité de ventiler cette fabrication sur l'ensemble de la Communauté de Communes Roussillon Conflent.

Entre deux coups de soleil, une pluie

Bonnes vacances

Fins aviaits
René PARRAMON, Adjoint au maire

Fibre Optique

ENFIN, le nouveau gouvernement prend en compte la problématique du manque de débit pour nos connections internet, sur notre territoire rural. Voici les informations déjà données en conseil municipal.

En termes de répartition des compétences, c'est normalement aux entreprises de téléphonie de fournir un accès digne de ce qu'elles vendent à leurs clients. Toutefois, les petites communes comme Corneilla ne représentent pas un potentiel de clientèle pour attirer leur intérêt. La bonne réception dans chaque foyer est une compétence de l'entreprise de télécommunication historique : orange. Elle nous doit donc le même service en milieu rural qu'en milieu urbain. L'Etat a donc demandé à cette entreprise de donner le maximum de débit à un maximum de personnes. Orange a donc choisi de câbler les grandes communes et les communes alentours, ce qui correspond pour notre département à Perpignan, puisque c'est là que réside la majeure partie de la population du département. C'est bien Orange et pas la communauté urbaine qui finance.

Pour pallier au désengagement d'orange, **le département** s'est saisi de ce problème. Un état des lieux a été réalisé et un plan de programmation est en cours, avec un financement partagé, entre le département et l'Etat. La programmation des zones rurales est donc déjà prévue, jusqu'en 2020. L'Etat prend enfin en main la problématique du haut débit. Espérons que cette prise en compte accélérera le processus pour le bien-être de nos territoires ruraux.

Inauguration des Jardins Familiaux à Corneilla

Marie Coeffey avec tout son bureau et ses membres dynamiques nous ont fait découvrir toutes leurs réalisations, leurs plantations, leurs parcelles de terrain magnifiquement tenues

Madame la Présidente est d'ailleurs repartie avec un beau panier de légumes cultivés dans les jardins : tomates, courgettes, persil etc

Elle le méritait bien parce que le Conseil Général (ça s'appelait comme ça à l'époque) a financé la moitié de cette superbe réalisation, la moitié de l'achat du terrain et la moitié de toute l'installation.

Qui a payé l'autre moitié ?

La municipalité bien sûr avec le Conseil Municipal et son Maire qui avaient inscrit ce projet dès le début du précédent mandat.

Nous souhaitons lancer cette association ancêtre des jardins ouvriers du début du siècle, avec l'entraide, la convivialité, l'ambiance chaleureuse qu'elle génère. C'est une communauté qui s'est parfaitement intégrée dans la vie du village avec tous les jardiniers nouveaux et anciens.

Félicitations encore à Jean-Marie Coeffey et à toute sa vaillante équipe ! Pour terminer et pour illustrer tout cela, je voudrai vous citer cette phrase de Frédéric Mistral (je ne vous parle pas des rafales de tramontane que nous avons eu lors de l'inauguration) Donc Mistral qui disait :

«Que les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut !»

Avec les Jardins familiaux de Corneilla on a une association qui s'enracine très profondément dans la vie du village !!

Tout vient à point à qui sait attendre...

Vous connaissez ce proverbe ! On peut l'appliquer aux Jardins familiaux, parce que saviez-vous que le projet a été lancé et réalisé depuis 2011 ? Et que nous ne l'avions jamais inauguré ? Vous ne le saviez pas non plus.

Et bien ce Dimanche 2 Juillet ce fut enfin chose faite en présence de Madame la Présidente du Conseil Départemental Hermeline Malherbe, de Robert Olive notre voisin et conseiller départemental, de Madame le Maire et d'une bonne partie de son Conseil Municipal ainsi que de nombreux Corneillanais et n'oublions pas la responsable des Jardins familiaux pour le Département.

La nouvelle équipe de jardiniers sous la houlette de son Président très actif Jean-



Festivités



Fête Du Thym

Avant tout, je tenais à remercier toutes les personnes qui se jointes à moi pour préparer cette fête du thym et plus particulièrement la majorité municipale, les secrétaires de mairie et les employés municipaux présents le 1^{er} mai à mes côtés. Dès le petit matin aux alentours de cinq heures malgré un temps incertain, l'association OXYJEUNES s'occupait du vide grenier et mettait en place tout ce petit monde autour du fort. Je souhaiterais féliciter tous nos jeunes

présents à cette occasion pour avoir organisé ce vide grenier, mais aussi un grand merci aux trois chorales (La Rivière, Terri et Le Vercol) qui nous ont offert un concert de chants à l'église. Grâce au comité d'animation les participants ont pu déjeuner à l'Espace Força Réal, que le comité soit ainsi remercié pour sa prestation. Tout au long de cette journée nous avons pu assister aux prestations de nombreuses animations comme LLAMP TE FREGUI, la

cobla TRES VENTS et le groupe musical ALCHIMIST. Cette journée s'est achevée par la dégustation de la soupe de thym préparée par Mme Carrie GOY, son époux Ange, Mme Jeannette LERDINO et Mme Marie Thérèse CHANTERRAINE ainsi que des membres du comité d'animation. Merci à eux pour nous avoir régallés. Je vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

MICHEL NIETO
1^{er} ADJOINT



Tout au long de cette année scolaire bien remplie qui vient de se terminer, la Municipalité a accompagné matériellement et financièrement comme les autres années, les écoles dans leurs projets pédagogiques : classes transplantées, activités sportives (Piscine, Union Sportive à l'Ecole Primaire), Théâtre, sorties pédagogiques, cadeaux de fin d'année, spectacles annuels... et Informatique (classe mobile 12 ordinateurs portables) et bien entendu l'entretien, le nettoyage et les travaux nécessaires au bon fonctionnement des écoles.

Notre action s'inscrit dans le temps d'un mandat, certains travaux ont été réalisés lors du précédent mandat, nous avons continué à améliorer les conditions matérielles des écoles.

Au niveau des effectifs, stabilité en Élémentaire et baisse en Maternelle qui nous fait craindre la fermeture d'une classe à terme si les effectifs ne remontent pas.

À QUEL ÂGE ENTRE T-ON À L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à **3 ans**.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est assuré en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé (que ce soit dans les zones urbaines, rurales, de montagne ou en outre-mer). Leur scolarisation doit être favorisée et peut se faire dans une classe spécifique ou non.

Ils devront alors être accueillis dans un local adapté ou avec des équipements spécifiques. Les horaires d'entrées et de sorties peuvent être assouplis pour ces jeunes enfants.

Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans.

Depuis la rentrée 2014, la Réforme des Rythmes Scolaires initiée par Vincent Peillon et modifiée par Benoît Hamon (Ministres de l'Éducation Nationale) est

en vigueur. Cette fin d'année a vu la parution d'un décret Blanquer paru le 28 juin 2017 permettant de changer à nouveau de rythme scolaire (il s'agira du troisième changement de rythme pour les écoliers en neuf ans, après la semaine de 4 jours instituée sous Nicolas Sarkozy en 2008, puis celle des 9 demi-journées en 2014, la plupart des écoles avaient alors opté pour travailler le mercredi matin) un retour à la semaine de quatre jours.

En 2013, la réforme instaurant les quatre jours et demi de classe était recommandée par les chronobiologistes et d'autres spécialistes, dont l'Académie de médecine, qui soulignaient la longueur des journées de classe en France, peu propice aux enseignements, notamment pour les plus fragiles. L'Académie de médecine notait alors que l'intérêt de l'enfant devait primer sur celui des adultes.

Les chronobiologistes, quant à eux, rappellent que l'idéal des élèves serait d'avoir classe le samedi matin plutôt que le mercredi. Ce qui permettrait aux enfants de faire une pause en semaine et d'avoir une coupure moins marquée le week-end. Un rythme adopté par seulement 2% des communes. D'un point de vue chronobiologique, le samedi matin aurait été idéal. Actuellement, les enfants ont deux jours de suite sans travailler et si les parents ne sont pas attentifs aux heures de coucher, ils décalent leur rythme. Au fil des semaines, la fatigue s'accumule. Le projet de réforme prévoit que ce le choix de la demi journée soit laissé à la libre appréciation des rectorats mais, encore une fois, nous avons beau faire des recommandations, la société est là. Les parents sont habitués à avoir 48 heures avec leur enfant, certains sont divorcés, d'autres travaillent beaucoup la semaine et tiennent à ces week-ends. C'est compréhensible mais nous en revenons au confort de l'adulte qui prime sur celui de l'enfant.

Certains experts recommandent de rallonger la matinée de travail en réduisant la pression l'après-midi, à la manière du

rythme allemand. Ils conseillent également de créer des espaces de siestes pour que les enfants puissent se reposer après la cantine. Quant au retour à la semaine de quatre jours (pas d'école le mercredi ni le samedi), les chronobiologistes sont formels : ce serait une erreur pour le rythme de l'enfant.

Qu'en est-il vraiment ?

Réflexions sur le nombre annuel de jours de classe, une semaine plus courte, une journée moins longue, (modulation selon l'âge), l'alternance de 7 semaines de classe et 2 semaines de congés, la longueur des vacances d'été,

Depuis **2009**, la compétence Enfance et Jeunesse relève de la Communauté de Communes Roussillon Conflent, c'est à dire la gestion des temps périscolaires (garderie du matin, le temps méridien avec la restauration et les temps après la classe) et des centres de loisirs.

Lors du Conseil d'Ecole exceptionnel du 4 juillet, la Municipalité s'est abstenue lors du vote sur la modification des rythmes scolaires (passage à quatre jours) pour plusieurs raisons :

- Pas d'opposition de principe pour un retour à la semaine de quatre jours ;
- Décret tardif qui ne permet pas de préparer la rentrée dans de bonnes conditions au niveau de l'accueil et de l'encadrement des temps périscolaires ;
- Interrogation sur les emplois d'animateurs supprimés ;
- Aucune évaluation n'a été faite sur les différentes organisations du temps scolaire

Réponse du DASEN (Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale - ex Inspecteur d'Académie) parue dans la presse le 18 juillet : pas de modifications des rythmes scolaires pour les écoles de Roussillon Conflent pour l'année 2017-2018.

René-Jean Cambillau
Délégué aux écoles



Elémentaire

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une nouvelle année scolaire s'achève, année riche en émotions et en manifestations. De nombreuses sorties ont été réalisées, de nombreux projets ont vu le jour (percussions et danses africaines pour le cycle 2, cycle natation et classe de mer pour le cycle 3...), grâce au soutien de la commune et à l'implication de l'association « Tout pour les enfants ». N'oublions pas le projet théâtre, projet de toute une année, qui aboutit à la semaine théâtrale, rendez-vous incontestable de la commune.

En cette fin d'année, nous remercions tous ceux qui ont permis le bon déroulement de ces projets et qui participent tout au long de l'année à la vie de l'école. Nous vous souhaitons un très bel été !

Stéphanie Cambillau
Directrice école élémentaire Les Tilleuls

Les écoliers des artistes en herbe



Levée de rideau pour les écoliers de l'école primaire des Tilleuls pendant la semaine théâtrale à l'Espace Força-réal.

Des spectacles haut en couleur sur des thèmes divers comme Blanche neige pour les CP, le Roi Lion et des percussions pour les CE1, le Livre de la Jungle pour les CE2, Thriller pour les CM1, Roméo et Juliette pour les CM2.

Les costumes, accessoires, les décors variés et colorés ont été fabriqués avec application par des petites mains et ont pu être

admirés par le public composé de parents, amis et villageois.

Des prestations éblouissantes de fraîcheur et un travail épatant, applaudis à tout rompre par les très nombreux spectateurs qui n'auraient manqué ces soirées pour rien au monde. Bravo aux organisateurs et aux jeunes artistes.

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, la municipalité a offert à toutes les classes des livres-albums et pour les CM2 une clé USB contenant un certain nombre de documents, dictionnaires, et liens vers des sites éducatifs pour une rentrée au Collège bien préparée.



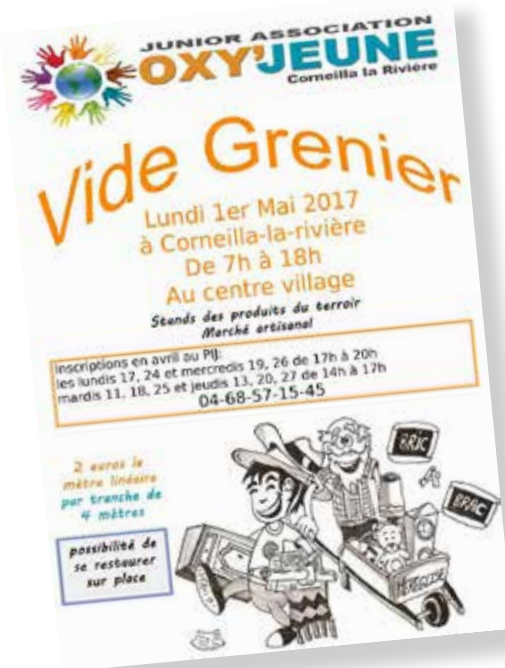
Des nouvelles du Point Information Jeunesse

OXYJEUNE "PAS D'EDUCATION, PAS D'AVENIR"

Chaque année, l'association se doit de récolter des fonds afin de mener à bien ses actions. Elle peut notamment organiser des manifestations (rifle, vide grenier...) comme le vide grenier organisée en fin d'année mais aussi répondre à des appels à projet départementaux ou nationaux. C'est ainsi que nous avons monté un dossier dans le cadre du dispositif national, « Pas d'Éducation, Pas d'Avenir ! ». Cette campagne est portée par la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque et leur permet de concourir à leur objectif commun : une éducation de qualité pour toutes et tous dans le monde.

Face à l'actualité de l'année écoulée, il leur semble en effet plus que nécessaire de poursuivre cette démarche qui permet à la fois de soutenir des projets éducatifs et de sensibiliser les enfants, les jeunes, le grand public aux problématiques internationales liées à l'accès à l'éducation.

Notre projet, qui consiste à l'organisation d'un festival culturel à Médina Gounass (Sénégal), a été retenu par la commission d'examen pour un co-financement de 1500€.



POINT CYBER

1er PRIX DEPARTEMENTAL MSA



Cette année, le web journal « On s'en fout ? » a répondu à l'appel à projet de la Mutuelle Sociale Agricole Grand sud. Ayant remporté le premier prix (sur 12 participants), un chèque de 1500 €, nous avons eu l'honneur d'être reçu par Mme Beltran-Charre, le Maire, lors d'une cérémonie

de présentation de nos actions et de la remise du chèque en présence des élus de la commune mais aussi de Mr DELSENY, président départemental de la MSA et de Mr OLIVE, Président de la communauté des communes Roussillon Conflent.

2ème PRIX NATIONAL MSA

Notre victoire au concours départemental nous a permis de concourir au niveau national parmi 177 projets.

Nous avons alors remporté le 2ème prix de la tranche d'âge 13-17 ans, catégorie solidarité et citoyenneté.

Nous avons ainsi été invités par la MSA à la cérémonie nationale de remise des prix

au Salon de l'agriculture de Paris. Cette fois c'est un chèque de 2300 € qui nous a été remis. Nous sommes restés deux jours dans la capitale avec au programme visites des monuments, visite du salon de l'agriculture et cérémonie MSA.



PARTENARIAT AVEC LA M.L.J

Les permanences de la M.L.J (Mission Local Jeunes) se font au Point Information Jeunesse de Corneilla la Rivière.

**CES PERMANENCES SE DÉROULENT
TOUS LES 3èmes MARDIS DU MOIS DE
9H À 11H.**

COORDONNÉES ET HORAIRES

Point Information Jeunesse de Corneilla la Rivière
Rue du stade - Espace Força Réal
66550 Corneilla la Rivière
Tél/fax : 04 68 57 15 45
Port : 06 20 10 56 53
E-mail : pij.corneilla@roussillon-conflent.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et 13h à 17h
Mercredi de 13h à 19h.

Le responsable : Mickaël LAVOIS

Les échos de l'alsh ados !



Pour les vacances de printemps, c'est durant un séjour au Mondial du Vent que les jeunes ont pu découvrir des sports de glisse et apprécier le cadre du plateau de Leucate et de La Franqui... Que de beaux souvenirs!!!

Pour cet été, un séjour à la plage est organisé, ainsi que de nombreuses activités sur le village : un Kol-Hanta, tournois de pétanque, grillades, rallye photos, randonnées à Força Real, fabrication de nichoirs à oiseaux que l'on plantera aux alentours du village, des sorties à la plage, la découverte du sentier du littoral...et pleins d'autres journées sous le signe de la bonne humeur, l'amusement, la coopération....

On vous attend nombreux .

Depuis janvier 2017, de nombreuses activités et projets ont été menés chez les ados du village. Tout d'abord nous avons présenté nos vœux de la nouvelle année en organisant une rétrospective sous forme de vidéo de l'année 2016. A cette occasion, parents, jeunes, élus et partenaires ont pu voir les activités, actions et projets accomplis par la jeunesse Corneillanaise.

Durant les vacances d'hiver, les jeunes ont pu s'adonner à diverses activités aussi riches que variées (sportives, culinaires, intergénérationnelles...) et en parallèle ils ont organisé un concert en faveur des restos du cœur.

Il y a aussi les moments passés sur la structure les mercredis et le soir en périscolaire, où l'on propose le projet pêche, le projet culinaire (concours top chef) en collaboration avec un chef cuisinier, sans oublier des activités telles que le football, le molki, l'ultimate....la customisation d'objets ou de vêtements ou tout simplement jeux de société, discussions entre jeunes....



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ADOLESCENTS DE CORNEILLA LA RIVIÈRE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 14h à 18h30

Responsable : Annabelle NOGUERA
Animateur : Ahmed LEBLALTA

Espace Força real Rue du stade
66550 Corneilla la Rivière
Tél/fax : 04-68-57-15-45
Port : 06-22-24-43-81
E-mail : alados.corneilla@roussillon-
conflent.fr



Club du 3^{ème} Age "Sempre Joves"

Le Club Sempre Joves vient de terminer pour le 1^{er} semestre 2017 les activités rifles et sorties, par un repas concocté d'une main de maître par la "Maison Vila". Un après-midi détente et rires, animé par une pièce de théâtre "Le banc des cancanières" interprétée par Viviane Auger et Bernard Gimbernat, a suivi pour notre plus grand plaisir.

Les 6 premiers mois ont été marqués d'abord par une sortie dans l'Aveyron au Domaine de Gaillac avec "Pilou" le sosie de Patrick Sébastien qui nous a entraîné dans un spectacle inoubliable.



Puis 2 repas ont été aussi appréciés par nos adhérents celui du mois d'avril pour marquer le printemps et la Paella pour la fête des mères et des pères. Enfin, la sortie aux Saintes Maries de la mer pour une journée détente au cœur de la Camargue. Nous n'oublierons pas les rifles du vendredi qui connaissent toujours un vif succès auprès de nos adhérents.

Rendez-vous est pris pour la réouverture le 1^{er} Septembre 2017 pour de nouvelles aventures au Club Sempre Joves
Bon été à tous - Le Bureau

L'Association « Força Corneilla » se relance....

Notez dès maintenant dans vos Agendas à la sortie de l'été...

LE SAMEDI 16 ET LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

L'équipe dynamique de l'association Força Corneilla vous convient chaleureusement à un Week-end : « **Atelier du Goût** » - « **SCÈNE OUVERTE** » ET NOTRE SUPERBE « **RIFLE** »

Afin de renouer avec la tradition nous commencerons ce week-end :

Le Samedi 16 septembre :

- à 12 h Salle Voûtée par l'Atelier du goût qui ravit chaque année une bonne soixantaine de convives.
- Et dès 15 h Gratuit et ouvert à Tous, une « Scène ouverte » aux musiciens en herbes en groupe ou en solo et ce jusqu'à 21H



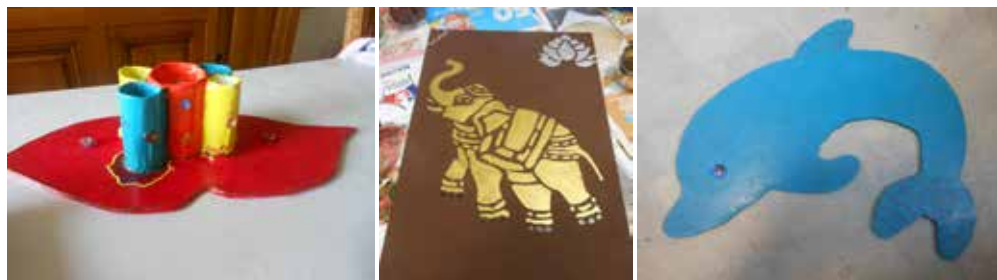
- dès 22 H : 2 groupes Professionnels qui vous feront chanter et danser jusqu'à 1H30 du matin. Non seulement l'entrée est gratuite et bien entendu ouvert à tous, mais vous y trouverez de quoi vous restaurer ou couper votre soif...

Le Dimanche 17 septembre

- dès 15h notre Superbe et incontournable Rifle

Venez nombreux, profitez de ces moments de convivialité....!!! Comme chaque année entre le 15 et le 25 décembre vous pourrez participer à la quinzaine commerciale organisée avec la FDAC et la CCI, cela chez vos Commerçants et Artisans de Corneilla la rivière et y gagner 2 superbes lots...

L'art des 2 mains



Atelier de créations manuelles, développement de notre imaginaire avec différents matériaux du bois, verre etc... Création de mosaïques, de carrelage et décoration de coquilles d'œuf ainsi que papier de soie, papier mâché, serviettes de table, peintures et créations de bijoux et autres... Cette association a pour objet de favoriser des liens par l'intermédiaire d'une activité manuelle et de contribuer au développement culturel. **Salle voûtée rue de l'Église 2e étage - Le Mercredi de 14h30 à 17h.**

Pour tout renseignement et inscriptions contact : Radha 06.09.09.48.49



Les Jardins Familiaux de Corneilla La Riviere

Le 18 septembre 2016, les jardiniers et les enfants se sont réunis autour d'un repas préparé en commun (barbecue et légumes du jardin).

C'était l'occasion de faire le bilan de nos récoltes, qui s'est révélé positif.

L'après-midi, une pétanque a été organisée dans le Site jusqu'à la tombée de la nuit.

Pour l'année 2017, les potagers regorgent de légumesun bon cru nous attend !!!

Ces jardins, grâce à la volonté de tous, sont redevenus un lieu de vie où l'on cultive son potager mais aussi le partage, l'amitié et le bien vivre ensemble.

L'esprit des jardins familiaux est d'accueillir chacun, d'accepter sa différence, ce qui fait qu'aucun jardin n'est identique.

Chacun cultive à sa façon et à son rythme.

Le 30 juin 2016, accompagnés de leur directrice, nous avons eu l'honneur de recevoir les enfants de l'école du Village pour « une petite formation au potager bio ».

Épanouissement garanti des enfants et de leur encadrement

Suite à notre assemblée générale du 25 mars 2017, la date de l'inauguration des jardins familiaux du village a été fixée au 02 juillet 2017.

Les jardins familiaux sont ouverts sur le village et font partie de son cadre.

Pour tout renseignement :
N° 06 08 86 46 76
Le Président,
Jean-marie COIEFFEY



Associacio de Tots Els Pobles de Catalunya Nord de Nom Cornellà



Cette année, c'est à Corneilla-la-Rivière qu'a eu lieu notre Assemblée Générale, le 19 février. Le bilan de l'année passée était particulièrement positif. Nos effectifs sont régulièrement en hausse, signe d'une excellente santé de notre association qui, en septembre prochain fêtera ses 20 ans. Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé et en ce qui concerne la « colla » de notre village, nous avons eu le plaisir d'accueillir Marc Madine. Nous avons eu aussi l'honneur de retrouver des représentants de Cornellà de Llobregat qui ont manifesté leur désir de resserrer nos liens d'amitié. Cette belle journée de rencontre s'est terminée par un apéritif et un repas pris à l'Espace Forca Real.

Notre « colla » a organisé sa traditionnelle sortie culturelle qui a eu lieu le 16 juin dernier. Ce fut pour une trentaine d'adhérents l'occasion de découvrir le mémorial de Rivesaltes, lieu de mémoire qui n'a laissé personne indifférent.

Le trois septembre prochain nous fêterons les 20 ans de notre association à Corneilla-del-Vercol. Le détail de ces festivités vous sera communiqué prochainement.

En attendant, l'association souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Le Bureau

Ste Agathe



Fête dignement avec la prestation remarquable d'une conteuse professionnelle, Françoise Cadène, qui a tenu le public sous le charme. Une belle soirée inspirée entrecoupée d'un repas sous forme de tapas plébiscité par les convives.

Goig Dels Ous



15 et 16 mars: ce week-end, nous avons fêté Pâques avec notre village et le comité d'animation. En 2016, la météo était superbe, et nous avons récolté plus de 1900 œufs. Cette année, mêmes conditions météorologiques, avec également une belle récolte à la clef. Et en amont, toujours beaucoup de préparatifs. Ce fut une belle journée de partage. Que du bonheur!!!!!!



Carnaval



Offert aux enfants du village, un après-midi réussi, placé sous le signe des cris de joie dans l'espace Força-réal, occupés par un professionnel, le groupe Obsession., avec peluches, jeux et bonbons.

Rifle du 26 mars



Magnifique journée. Malgré le soleil, les joueurs sont venus nombreux. Il faut avouer que la tombola était remplie de très beaux lots. Merci à tous.

1^{er} mai et fête du thym



Lundi 1^{er} mai: Fête du travail, mais à Corneilla, nous avons aussi fêté l'association des 3 Corneilla, et nous avons terminé les festivités par la soupe au thym. Un grand bravo à la brigade du comité d'animation, qui s'est montrée à la hauteur, avec le service de 150 repas aux différentes chorales et associations. Belle journée remplie de chants et de bonne humeur !!!



Focs de Sant Joan

Après la cueillette des herbes de la St Jean pour la confection des bouquets porte-bonheur par les enfants des écoles, l'équipe du ComAni s'est une nouvelle fois investie, avec succès, dans la préparation des festivités. Ce vendredi 23 juin, malgré une tramontane très présente (ainsi que les pompiers de Millas, que nous remercions), les Corneillanais(es) sont venus nombreux. Ils ont pu apprécier les chants des enfants, la musique de Double C Animation et les grillades. Belle soirée clôturée par la saucisse offerte, au grand plaisir de tous.



Le comité d'animation

FNACA : Comité de Corneilla la Rivière

Le jeudi 1er juin 2017 s'est tenue à la salle Joseph Albert la réunion du bureau de la section locale de la FNACA.

Après avoir rendu hommage à Mr Gilbert GAYRAL, membre du bureau, décédé, le président Michel BERJOAN passe à l'ordre du jour.

La préparation du pré-congrès qui a eu lieu le mercredi 7 juin 2017 à Espira de l'Agly. Le congrès départemental qui s'est tenu à Rivesaltes, le dimanche 25 juin 2017 au Domaine de Rombeau en présence du Vice Président Nationale Raoul CAPPI.

Après avoir abordé les questions concernant la mémoire ainsi que la défense des droits des Anciens Combattants et des veuves, les membres du bureau ont désigné les participants aux deux manifestations (pré-congrès et congrès).

La réunion porte enfin sur le Méchoui de la rentrée du 3 septembre 2017 et se termine par un apéritif fraternel.

Pour le Bureau
G.Malé



Comite d'Entente des Anciens Combattants de Corneilla de la Rivière

Créé en 1990 le comité d'entente des anciens combattants de Corneilla la Rivière compte environ trente adhérents. Accessible aux anciens combattants, militaires, gendarmes, policiers et pompiers le comité participe principalement aux cérémonies de commémorations du village et parfois de la région. Sont aussi organisés des repas où tous les membres se retrouvent afin de partager des moments conviviaux. Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous communiquera les coordonnées du Président ou d'un membre du bureau. Le comité d'entente des anciens combattants est accessible à toute personne désireuse d'entretenir un devoir de mémoire ainsi qu'aux veuves de militaires.

Le Comité.

Le Souvenir Français



CHASSONS LES IDÉES REÇUES.

A NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ, c'est la devise de cette association née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées et créée par un professeur alsacien Xavier Niessen qui constata le mauvais entretien des tombes des soldats français tués lors de la guerre 1870-1871. Le Souvenir Français fut reconnu d'utilité publique dès 1906. Sous le haut patronage du Président de la République, distincte des associations de combattants, elle est composée d'hommes et de femmes de tous horizons, âges et nationa-

lités. Son objectif : entretenir, rénover et fleurir les tombes des soldats sans familles, civils ou militaires, réaliser des monuments commémoratifs, proposer des visites scolaires sur les lieux de mémoire et transmettre le Souvenir auprès de la jeune génération. Dans notre commune, l'association est forte de 142 adhérents, cette année a vu la nomination d'Émile Péronne au poste de président non sans avoir rendu un hommage appuyé

à Daniel Clastres, nommé président en

2016 et décédé subitement peu de temps après l'assemblée générale. Robert Moufok, secrétaire depuis 16 ans, cède sa place à Anne Madine, et Christine Gayral prend le poste de trésorière. Le bureau ainsi constitué, les membres du conseil d'administration sont les suivants : membres d'honneur, Jean Campigna, Robert Moufok. Vice présidents : Claude Malet, Ginette Respaut. Porte drapeaux : Roseline Puig, Marie Zimmerman,

formée à l'école Bayle. Membres : Yves Gandou, Gilbert Figuières, Michel Berjoan, Jean Miquel, Marthe Clastres, Robert Turcan. Il est à noter la participation active des jeunes de l'ALSH partenaires de l'association pour la quête du 1er novembre. A vos agendas, comme chaque année, le repas organisé par le Souvenir Français, est prévu à la suite de la cérémonie du 11 novembre.

Venez nombreux. Pour adhésions et inscriptions au repas 06 12 52 45 57

Anne Madine et 06 61 05 98 77

Emile Péronne.

Bel été à tous.

La secrétaire



Déjà 4 ans, et déjà 2 planchots !



Les années passent vite ! et oui déjà un peu plus de 4 ans : **le 16 avril 2013** notre club l'ESC XV renaissait après 66 ans ! 4 ans d'efforts, de joie, quelques fois de déceptions voire de tristesse, mais de très nombreux moments de Bonheur inoubliable : Dès la première saison une demi-finale en 3ème série perdue de peu face à Tautavel, suivi de 3 finales. Un titre de Champion 4ème série le 26 avril 2015 face aux Baby Nin's, le 17 avril 2016 une 1ère finale 3ème Série à Aimé Giral perdue de peu face à Cabestany et enfin ce 23 avril 2017 un nouveau titre de Champion pays Catalan 3ème série par une nette victoire face à Sorède ! Ces matchs s'inscrivent dans l'histoire de notre club fondé en 1911.

Les moments de Bonheur c'est aussi la vie en club avec :

Les joueurs, les entraîneurs, les entraîneurs, les préparations, les matchs, les

déplacements, les repas, les 3èmes voire les 4èmes mi-temps...

le staff, tous des bénévoles devenus des amis qui se sont donnés à fond afin que cette belle histoire s'écrive...

Les Sponsors qui vous aident financièrement et même si cela leur coûte, ils le font pour vous et de bon cœur.

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal qui n'a cessé de nous

aider dès le début et toujours un peu plus du fait de notre évolution.

Robert Olive ardent supporter et qui nous apporte également son aide financière.

Le comité Pays Catalan et son Président Paul FOUSSAT et tous ses membres du comité nous ont accompagnés et aidés, toujours avec la gentillesse et le sourire.

Les supporters nombreux au stade Jules Larrère mais

aussi aux matchs à l'extérieur et les déplacements pour les finales et en championnat de France....

Les différents clubs que nous avons rencontrés, qui sont devenus bien qu'adversaires, des amis.

C'est vrai que notre Slogan : « **Plus qu'une équipe, un Village** » nous colle bien à la peau, mais j'ajouterai notre club : **l'Etoile Sportive Cornéillanaise XV qui fait partie des rares clubs issus d'un seul village,**

c'est une « Grande Famille » !

Un Grand Merci à vous Tous que j'ai rencontrés, que j'ai cotoyés et avec qui j'ai passé de longs moments tout au long de ces 4 années, qui m'ont d'autant plus aidé et accompagné et aussi et surtout Notre Club.

Bien entendu je ne quitte pas le club mais il était temps que le staff qui s'est étioilé tout au long de ces 4 années soit largement renforcé.

C'est chose faite avec 2 Co-Présidents Jean Claude Albarracin et Pascal Puyo des amis et acharnés eux aussi du rugby, dont les fils jouent. Un Vice Président avec moi notre Christian Bosc, 2 charmantes secrétaires : Cathy Despu et Katia Farineaux, 2 tout aussi charmantes trésoriers : Myriam Nomico et Véronique Albarracin (toutes 2 mères de joueurs) accompagnées de Jean François Vorms. A ces membres du bureau vient s'ajouter de nombreux membres du comité directeur pour former un Beau groupe de 22 dévoués ! Bienvenus à eux , Merci et encore Bravo !

Bref une belle nouvelle Saison 2017/2018 qui se prépare avec un club qui grandit et de belles et normales ambitions.



En conclusion : j'ai essayé de faire court, mais Jacky reste Jacky....j'y arrive : Un très bon été à vous Tous et dans la joie de vous revoir dès la fin août

Bien Amicalement, Votre dévoué
JACKY, Vice- Président de l'ESC XV



ESC XV : une saison compliquée mais avec un "planxot" de 3^{ème} série au bout...

La 4^{ème} saison de l'ESC XV fut certainement la plus compliquée, mais le titre obtenu le 23 avril contre SOREDE ALBERES fut la récompense de tous les efforts déployés.

Notre entraîneur, Fabien Conilh, secondé par David Faure et Pascal Puyo, a réussi à tirer le meilleur de joueurs venus de différents horizons.

Nous finissons 5^{èmes} sur 10 équipes engagées ; cela nous permet d'aller directement en finale de la 3^{ème} série,



sans passer par match de barrage, toujours aléatoire et souvent très tendu...

La finale jouée à Baixas, voit la supériorité de l'ESC XV sur l'équipe de SOREDE ALBERES, sur le score de 20 à 08 (2 essais : 1 de pénalité et 1 de Julien Albarra-cin).

Malgré des problèmes administratifs, l'ESC XV est autorisée par la FFR à sortir en championnat de France.

Face au club LAVERNOSE LACASSE (Midi-Pyrénées) et sans

démériter, l'ESC XV s'incline 22 à 14, en Ariège. Nos avants, au tonnage supérieur, n'ont pu compenser les belles combinaisons des lignes arrières adverses en seconde mi-temps.

Au terme de cette 4^{ème} saison, marquée par ce second "planxot", il est apparu la nécessité de renouveler et d'étoffer les dirigeants actuels ; 2 coprésidents (Pascal Puyo et Jean Claude Albarracin) reprennent le flambeau, aidés par 2 Vice-Présidents (Jacky Schmidt et moi-même) ainsi que de nombreux dirigeants et bénévoles.

L'ESC XV, sera donc présente en septembre prochain, pour défendre les couleurs du village, pour une 5^{ème} saison consécutive.

Christian BOSC

Vice-président de l'ESC XV

Une fin de saison aboutie.



Cette saison sportive 2016/2017 fut particulière, par son déroulement tout d'abord mais aussi de par sa finalité. Un groupe restreint en septembre, un nouvel entraîneur début novembre et une fin de saison en apothéose. Une grosse remise à niveau physique des joueurs, de nouvelles recrues à intégrer, un nouveau cadre sportif, de nouvelles méthodes de travail et la mise en place d'un jeu ambitieux ont fait que dans un premier temps les résultats de l'équipe ont été irréguliers. Les joueurs ont travaillé physiquement, techniquement sans jamais rechigner à la tâche. Il fallait en passer par là, garder le cap, avoir confiance en la méthode, avoir confiance en ses capacités.

Le potentiel sportif entrevu lors des premiers matchs de la saison est alors apparu, la progression devenant constante,

Pays Catalan de 3^{ème} série fut acquise après notamment une série de 4 victoires consécutives avec bonus offensif (plus de 3 essais). La finale du 23 avril dernier fut quant à elle un moment de partage inoubliable. La victoire nette de notre équipe sur celle de Sorède, la communion avec le public venu en nombre pour nous soutenir. La fête fut belle... Belle mais courte car il fallut basculer rapidement sur la préparation du 32^{ème} de finale du championnat de France. Ce match contre les toulousains de Lavernose fut âpre, serré, disputé de bout en bout. Mais sur ce genre de rencontre, les matchs se jouent à peu de choses et l'expérience et la maturité font parfois pencher la balance d'un côté, Lavernose beaucoup plus expérimenté s'imposa sur le fil. Cette même équipe qui ne céda qu'en 1/4 de finale de la compétition

de semaine en semaine, de match en match. Les résultats suivirent et la remontée au classement fut enclenchée. Le premier objectif du club, la place qualificative directe en finale du championnat

il y a peu et de 4 points seulement. Nous étions si proche. Nos joueurs peuvent être fiers du chemin parcouru, de cette belle aventure. Mais les compétiteurs qu'ils sont, ou qu'ils sont devenus, sont déjà tournés vers la saison prochaine, frustrés de n'être pas passés «si loin».

Cette prochaine saison est déjà en préparation, le duo d'entraîneurs en place, renforcé par la venue d'un entraîneur spécialiste des arrières en la personne de Rémi Farail, planche actuellement sur un recrutement ciblé et efficace afin de renforcer notre équipe. La saison prochaine, dernière compétition organisée par le comité Pays Catalan s'annonce palpitante et excitante. Le bouclier de 2^{ème} série (catégorie supérieure) ainsi que la place qualificative en championnat de France seront les objectifs du club. Je tenais à remercier personnellement tous les joueurs pour leur investissement, mon binôme David Faure qui m'a admirablement secondé, mon président Jacky Schmit qui m'a fait confiance et soutenu constamment, et surtout tous les dirigeants et bénévoles du club qui ont œuvré toute l'année qui ont donné de leur temps, de leur énergie tout au long de la saison. Merci à tous.

Nous aurons besoin de votre soutien tout au long de la saison prochaine, de toutes les forces vives.

Comptez sur nous pour porter haut les couleurs de notre club, de notre village.

L'E.S.CORNEILLA XV, plus qu'un club, un Village...

Football club de la TÊT



Une très bonne saison vient de se terminer avec de nombreux jeunes issus de Corneilla sous la direction de leurs éducateurs Stéphane et Yohan. Une nouvelle saison arrive pensez à inscrire vos enfants dès l'âge de 5 ans (filles ou garçon) ce qui nous permettra de prévoir l'engagement dans différentes catégories pour la saison 2017/2018. Toutes personnes désirant nous aider seront les bienvenues.



Pour l'inscription ou Information contactez notre secrétaire **Nathalie ROQUES** au 06 26 54 03 46 ou notre éducateur **Stéphane RIVIERE** au 06 95 41 62 75. LES ENTRAÎNEMENTS DÉBUTERONT LE MERCREDI 24 AOÛT À 14H AU STADE DE CORNEILLA.

Les membres du Bureau

1, 2, 3 TIREZ !

Dès septembre 2017, un nouveau club de sport verra le jour à Corneilla de la Rivière : un club de tir à l'arc !

Qu'est-ce que le tir à l'arc ?

Sport de précision et de concentration, l'archer a pour but de tirer ses flèches au centre d'une cible. Ce sport, encore assez méconnu du grand public, est source de nombreux bienfaits sur le plan physiologique, psychologique et mental.

Le tir à l'arc, un sport complet :

Ce sport exige de l'adresse, de la rigueur, de la précision et implique donc une forte concentration de la personne. Chacun peut apprendre à mieux se maîtriser, mieux se connaître et contribuer à améliorer la coordination des mouvements et son équilibre. Un sport physique aussi :

La pratique du tir à l'arc fait surtout travailler le haut du corps, on pense notamment aux épaules, au dos, aux fameux abdominaux ainsi qu'aux muscles des bras. Ce sport individuel se pratique aussi bien en intérieur qu'en extérieur (gymnase, terrain de tir à l'arc, etc.). Les Archers de Corneilla de la Rivière

Les séances auront lieu en intérieur et en extérieur, mais avant d'être autonome il vous sera dispensé des cours par un entraîneur diplômé de la Fédération

Française de Tir à l'Arc (FFTA). En moyenne, trois mois sont nécessaires pour devenir autonome.

Le pas de tir extérieur se situera à côté du terrain de rugby, il sera ouvert plusieurs fois par semaine. Ce terrain permettra aux archers confirmés de tirer aux distances de 10 à 70 mètres.

Pour l'instant, le pas de tir intérieur se situera dans la salle voûtée et dans la salle des fêtes, les distances praticables seront de 10 à 15 mètres. Un pas de tir idéal pour débuter !

Horaires pas de tir intérieur : (susceptibles d'être modifiées)

Mardi : 16h-18h (Salle des fêtes)

Mercredi : 16h-18h (Salle voûtée)



Ce club de tir sera affilié à la FFTA et la cotisation annuelle sera de 110 euros licence comprise. N'achetez surtout pas

de matériel, il vaut mieux être conseillé et effectuer une formation avant de s'équiper. Une location de matériel de 20 euros à l'année sera proposée.

L'âge minimum requis pour commencer le tir à l'arc, au Club des Archers de Corneilla de la Rivière est de 11 ans.

En attendant n'hésitez pas à venir les jours où des initiations sont proposées. Vous pourrez ainsi prendre contact avec le moniteur et mieux vous renseigner si vous avez des questions. Franck, Entraîneur des Archers de Corneilla de la Rivière, diplômé de la FFTA. archerscorneilla@yahoo.com

« Les rues sont sales, des trottoirs sont encombrés »



Combien de fois les élus municipaux ont été interpellés sur ces nuisances que tous nous pouvons constater en empruntant les rues de notre village. Ne parlons pas des déjections canines qui fait l'objet d'un autre paragraphe. Certains de nos concitoyens ont gardé le sens du civisme et du bien vivre ensemble, en balayant simplement devant leur porte, en entretenant eux-mêmes les jardinières posées à proximité de leur maison ou en agrémentant eux-mêmes leur environnement cultivant quelques fleurs devant leur façades si la place et la législation le permettent.

RAPPELONS DONC QUELQUES POINTS SUR L'ENTRETIEN DE NOS TROTTOIRS.

Une circulaire du 20 février 2006 précise que les trottoirs appartiennent au propriétaire de la voie et sont classés dans son domaine public. Par conséquent, le Maire est bien compétent pour assurer l'entretien des trottoirs de la commune. Il faut, toutefois, se reporter aux **arrêtés, règlements municipaux** qui peuvent obliger les riverains à entretenir et nettoyer leur trottoir devant leur maison (désherbage, balayage des feuilles mortes et autres détritiques...).

Enfin, si **un accident survient** sur un trottoir et que la victime estime que cet incident s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés. Il appartiendra au juge saisi

d'apprécier si les précautions nécessaires avaient été prises et s'il y a eu oui ou non négligence d'entretien.

Jusqu'à présent nous n'avons pas mis en place d'arrêté municipal mais cela pourrait être envisagé pour la rentrée...

Je l'ai adopté, j'en assume les conséquences

Les déjections canines dans les rues du village constituent un problème grandissant. Nous tenons à rappeler que **« l'article R632-1 du code pénal »** dispose que vous êtes obligés de ramasser les déjections canines sur la voie publique sous peine de contravention de 2^{ème} classe. »

Il est donc, dans l'intérêt de tous de laisser les rues propres. Nous rappelons que des distributeurs de sacs à crottes sont mis à disposition devant la

Poste et sur le parking de la Clave verte. Dans le cas où ces derniers seraient vides, vous pouvez venir à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture où l'on vous en remettra gracieusement. Nous rappelons aussi qu'est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait

à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Le maire est habilité à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux.

Le mot « civisme » vient du latin civis, qui a droit de cité, citoyen.

Le civisme désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays ou pour la collectivité dans laquelle il vit. Cela s'applique en particulier à l'institution qui représente cette collectivité, à ses conventions et à ses lois.

TROTTOIR



PAS

CROTTOIR



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Plus généralement, le civisme est le dévouement pour l'intérêt public, pour la "chose publique".

Le civisme nécessite une "conscience politique" et implique la connaissance de ses droits en tant que citoyen ainsi que de ses devoirs vis-à-vis de la collectivité.

Thérèse Salamone,
Adjointe au maire
et Maria Peyre

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » est mis en place à compter du 08 novembre 2016 pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

La demande de CNI, ou le renouvellement de celle-ci, repose actuellement sur le document CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs).

Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

QUI PEUT UTILISER CE TÉLÉ-SERVICE ?

Ce téléservice est disponible dans l'ensemble des départements français.

COMMENT JE PROCÈDE SUR LE SITE INTERNET ?

1. Je crée mon compte ANTS,
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique **Mon Espace** > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité). Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé, en cas de perte ou de vol de votre CNI.

ET APRÈS AVOIR EFFECTUÉ MA PRÉ-DEMANDE CNI EN LIGNE ?

1. Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil* d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie :
 - J'apporte mon numéro de ma «Pré-demande CNI», indispensable à la mairie,



- J'apporte également le numéro de mon timbre dématérialisé, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
- J'apporte également les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

COMMENT CELA SE PASSE EN MAIRIE ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le numéro de votre demande de CNI.

GRÂCE À CE NUMÉRO DE DEMANDE DE CNI, VOUS POURREZ :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

*Mairies habilitées du département :

Argelès-sur-mer - Bompas - Canet-en-Roussillon - Céret - Latour-de-France - Millas - Mont-Louis - Perpignan (7 stations) - Pollestre - Port-Vendres - Prades - Rivesaltes - Saillagouse - Saint-Cyprien - Saint-Estève - Saint Laurent de la Salanque - Saint Paul de Fenouillet - Thuir - Toulouges - Vinça

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Nouveau commerçant

Crystal
TRAITEUR

1 bis rue Joseph Sébastien Pons
66550 Corneilla-la-Rivière
Tél : 06 23 56 67 19
www.crystal-traiteur-66.com



LA COLLECTE DE ENCOMBRANTS A DOMICILE

Qu'est-ce qu'un encombrant ?



Exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis à la déchèterie et qui ne sont pas transportables par l'utilisateur lui-même, tels que : matelas, sommier, gros électroménager, canapé, etc. de par leur volume, ne rentrent pas dans le cadre d'une voiture. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces verts ou de travaux de démolition (gravats).

JOURS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Inscription dans votre mairie

Les 2 Corbières, Bèlèsta, Montalba	1er mardi du mois	Le matin
Boule d'Amont, Casefabre, Prunet et Belpuig	2ème mardi du mois concerné	(1 la journée, 1 fois par trimestre)
St Feliu d'Amont, Nefach	3ème mardi du mois	Le matin
Ille-sur-Têt	1er mercredi du mois	La journée
Millas	2ème mercredi du mois	La journée
Bouleternère, Rodès, St Michel de Llores	3ème mercredi du mois	La journée
Corneilla la Rivière	4ème mercredi du mois	Le matin
Glorianes	à la demande	Le mardi

LA DECHETERIE

La déchèterie communautaire située à Ille sur Têt vous permet de trier et de valoriser les déchets qui ne sont pas pris en charge par la collecte traditionnelle des Ordures Ménagères. Deux agents sont à votre service pour vous conseiller afin de trier correctement vos déchets.

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le dimanche de 8h30 à 12h00



Déchèterie intercommunale à Ille sur Têt

Comment y rendre ?

En venant d'Ille sur Têt :

Rouge de Montalba, direction Les Clapiers.

Prenez la route

Au rond-point, prenez la 2ème voie à droite.

Ille sur Têt

Centre de Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Ille sur Têt

Afin de pouvoir accéder à la déchèterie, vous devez vous munir d'une carte à retirer auprès de votre mairie ou de la Communauté de Communes Roussillon-Conflent. Celle-ci est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

Info sur les ambroisies

Les ambroisies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme espèces nuisibles à la santé humaine depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet le pollen des ambroisies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambrosie à feuilles d'armoise et l'ambrosie trifide

s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambrosie. La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/> (rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambrosie : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROSIE ?

1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROSIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROSIE.FR

2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROSIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROSIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROSIE





Alerte moustique tigre



Apprenons à le reconnaître pour freiner sa propagation



Vous devez d'abord comprendre comment se reproduisent les moustiques

Le **moustique tigre** pond exclusivement à proximité des eaux stagnante, réceptacles .

Au contact de l'eau, ses œufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves. La [larve de moustique](#) se transforme à son tour en moustiques au bout de 5 à 6 jours.

Avant de pondre, le **moustique** femelle a besoin de piquer. Le sang ainsi récolté lui fournira les protéines nécessaires pour pondre en moyenne 200 œufs et de continuer à vivre pour, 48 heures plus tard, recommencer à piquer. Elle recommencera son balais pendant environ 1 mois. Elle pourra donc potentiellement donner naissance à 3000 moustiques !!

Le moustique tigre s'établit donc généralement dans les environs immédiats d'un habitat humain.

Donc lorsque vous vous faites piquer, sachez que votre sang pourra donner naissance à plusieurs



Quelques foyers de moustiques tigre ont été détectés dans notre département, notamment à Pézilla la Rivière

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



1

MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...

Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



2

DÉCHETS

Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



3

SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...

Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



4

PISCINES - BASSINS

Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



5

GOUTTIÈRES, RIGOLLES, REGARDS D'ÉVACUATION

Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



6

RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU

Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

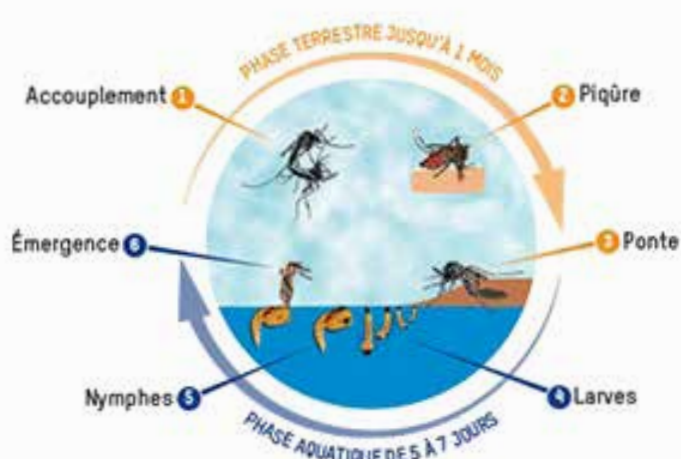
L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

COMMENT LE RECONNAÎTRE?

Nom commun	Moustique tigre	
Nom scientifique	<i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



Si Corneilla m'était conté...

Ainsi donc la maison seigneuriale D'Ax est devenue propriété communale. Édifiée aux premiers siècles des années 1000 à l'époque où « Cornelianum de Ribera » faisait partie de l'Abbaye de la Grasse, cette imposante bâtisse reste avec les deux tours de gué existantes l'unique vestige de notre village. Évoquer la maison d'Ax, c'est évoquer toute notre Histoire.

Quand elle fut construite, la seigneurie de Corneilla consolida les fortifications du village pour se prémunir et résister aux éventuelles pirateries des corsaires méditerranéens qui semaient la terreur en ce début de millénaire. Le village était alors protégé par quatre tours reliées par d'épaisses murailles. Toutes les habitations presque sans air et sans lumière s'entassaient autour de la maison seigneuriale et de l'église. Les vestiges d'un porche (côté Épicerie Jean Louis) atteste sûrement la présence d'un pont-levis. En cas d'invasion, denrées non périssables et eau étaient entreposées sur place, d'ailleurs on peut encore voir un puits (rempli d'eau) dans l'une des maisons attenantes au fort et propriété de Marie et Jean Pierre XAMBO. L'évacuation du village par deux souterrains était prévue : le premier démarrait sous l'église côté chapelle du rosaire, passait sous le fort (ancien local Moliné) puis sous les maisons Baux et Xambo pour déboucher en pleine campagne c'est-à-dire sur la place actuelle. Le point de départ du second était toujours l'église, il passait sous la rue du fort, sous la maison Boumier, sous la poste, sous la maison d'Ax pour aboutir dans la nature, vers l'actuelle rue des écoles. Le tracé de ces deux souterrains a été authentifié par Jean Campigna et Jean Mons.

Corneilla possédait aussi une prison située dans la tour à côté de la poste : en effet au Moyen-Age, les autorités seigneuriales étaient habilitées à exercer les juge-

ments ainsi que les peines consécutives aux divers manquements à la loi. Pour les délits lourds (agressions, crimes) il existait un gibet, celui de Corneilla se situant au lieu dit « las Fourques »



sine, la cuisine, la salle à manger et un salon s'ouvrant sur un parc de 380 m². Deux petites cours sont situées aux extrémités de l'édifice. Au premier étage une deuxième salle à manger fait admirer son splendide plafond à caissons en bois. Un petit salon, une terrasse, quatre chambres et deux salles de bain complètent l'ensemble, le deuxième étage étant réservé aux chambres des bonnes.

En 1818, la famille d'Ax fait construire une chapelle de 25m² sur l'emplacement de l'entrée de l'église primitive et d'une cave, « se réservant l'entretien de l'autel, des places et une petite porte de communication ». A cet endroit précis étaient enterrés depuis des siècles les curés et les membres des familles aisées. Ainsi dans la famille Prunet, Francisco est enterré « en lo porxo de la iglesia » en 1649, de même que son épouse Catarina et son fils en 1661.

Trois magnifiques vitraux éclairent la chapelle, celui de gauche est orné d'une pince et d'un marteau, celui du centre représente la descente de la croix du Christ et celui de droite la couronne d'épines et les clous. Plusieurs statues sont à découvrir notamment un Christ en croix et la Vierge des Douleurs qui

chaque Vendredi Saint représente Corneilla à la Procession de la Sanch à Perpignan. Trois marches en marbre de Villefrance permettent d'accéder au chœur.

Au cours des siècles, la maison seigneuriale a été successivement occupée par plusieurs générations de notables du village : les familles Compte, Corneilla, De

Vaudricourt, De Saunhac, D'Ax de Cessales qui furent toutes d'une grande générosité vis-à-vis de la communauté paroissiale.

La famille Corneilla (on écrivait à l'époque Cornella) –descendante de Cornelius-s'éteignit définitivement en 1746.

Michel et Rose Corneilla avait un fils unique : Antoine Bonaventure qui fut curé de notre village : il se distingua par sa piété et sa grande charité.

Son ministère fut court mais fécond. Il mourut à Corneilla qu'il n'avait jamais quitté à l'âge de 43 ans et fut enterré le 4 avril 1746 dans notre église à la chapelle du rosaire à côté de ses parents décédés en 1707 et 1711.

La famille De Vaudricourt occupa alors la seigneurie de Corneilla et joua un rôle essentiel dans la vie du village. Par exemple, tous les actes de l'état civil (les registres paroissiaux) tenus par les curés étaient cosignés par les notables.

Ainsi en 1778, dans l'acte de mariage de Marie Roig avec François Arago, on retrouve la signature de Messire Eugène De Vaudricourt, chevalier, du sieur François Rocha, citoyen noble, du sieur François Denis, Pagès et de l'Abbé Marcé.

A partir du XIX^{ème} siècle, place aux familles De Saunhac et D'AX de Cessales.... l'époque où Corneilla comptait une dizaine de grands propriétaires qui possédaient la plupart des terres irrigables autour du village. Outre la famille D'Ax, il faut citer les Aragon, Guichou, De la Chapelle, Tanière, Boy, Puig, Garrigue, Bourgal, Bigorre.

Pendant la guerre 1914-18, Louis d'Ax fut le représentant local de la Croix Rouge Française, il guidait les familles de soldats qui n'avaient pas de nouvelles du front. Ce fut une mission délicate, parfois difficile qu'il accomplit avec beaucoup d'humanité en parfaite liaison avec le maire Joseph Albert. Durant cette période, Louis d'Ax eut la douleur de perdre un de ses fils : le lieutenant d'infanterie Henri D'Ax, 27 ans, chevalier de la Légion d'Honneur, mort en 1916 des suites de blessures reçues en défendant Verdun.

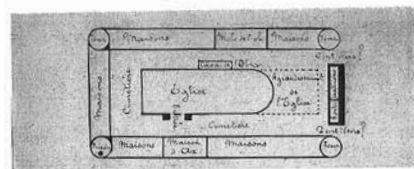
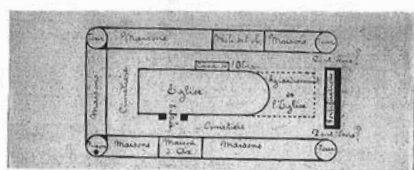
Les deux dernières personnes qui occupèrent la maison seigneuriale furent Jeanne d'Ax (1879 – 1971) et Louise d'Ax (1882 – 1972)

Amis lecteurs, j'espère que ce voyage dans les couloirs du temps ne vous aura pas trop ennuyé. La prochaine fois nous sortirons du Fort- sans utiliser le souterrain – pour retrouver un Corneilla plus lisible et plus proche.

Bon été à tous

Emile PERONNE

En collaboration avec Jean Campigna



*Corneilla au Moyen-Age
(l'agrandissement de l'église n'aura lieu qu'en 1823)
dessiné par Joseph Gubert (1918)*